

Le SDNL, c'est quoi ?

Le Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL) contribue à définir et à mettre en œuvre les objectifs d'aménagement du territoire des différentes communes de son périmètre de projet.

Que fait le SDNL ?

La structure est active dans la planification intercommunale et travaille sur un vaste territoire comprenant douze communes partenaires.

Les thèmes de travail du SDNL sont principalement l'urbanisation et la mobilité (modes individuels, transports publics et modes doux) et leur nécessaire coordination, à des échelles de réflexion variables en fonction des projets. Les thèmes de la préservation de l'environnement, du paysage mais aussi de l'agriculture font également partie intégrante des projets du SDNL.

Outre la planification, les ressources du SDNL sont également mises à contribution dans des phases ultérieures de certains projets d'infrastructures qu'il accompagne.

Historiquement, le SDNL s'inscrit dans une lignée d'initiatives politiques ayant pour objectifs la gestion coordonnée du territoire ainsi qu'une meilleure collaboration intercommunale répondant à une problématique toujours d'actualité : le mitage du territoire. Pour cette raison, dès 2001 la Confédération a mis sur pied la Politique fédérale des agglomérations, incitant les régions urbaines à se réunir dans des projets, tels que le PALM.

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Le PALM, en collaboration avec les instances étatiques concernées et ses cinq secteurs, guide, oriente et coordonne la stratégie de développement de toute l'agglomération.



Découpage opérationnel et institutionnel de l'agglomération. Source : PALM 2016

A travers sa participation au PALM, le SDNL permet à ses partenaires communaux de participer au développement de l'agglomération et décrocher des cofinancements fédéraux pour certaines infrastructures dont l'intérêt régional est démontré.

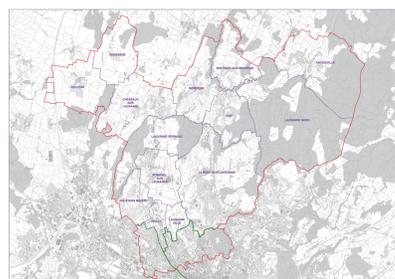
Événements marquants en lien avec l'aménagement du territoire et l'agglomération

■ Passés ■ Futurs



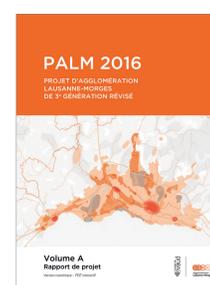
1980-1990 **Consolidation de la politique agricole suisse**

2004 **Constitution du SDNL**



Les périmètres du SDNL :
— Périmètre original du SDNL
— Périmètre de coordination avec les communes de Lausanne et Prilly Source : SDNL, 2012.

2014 **Entrée en vigueur de la LAT révisée**

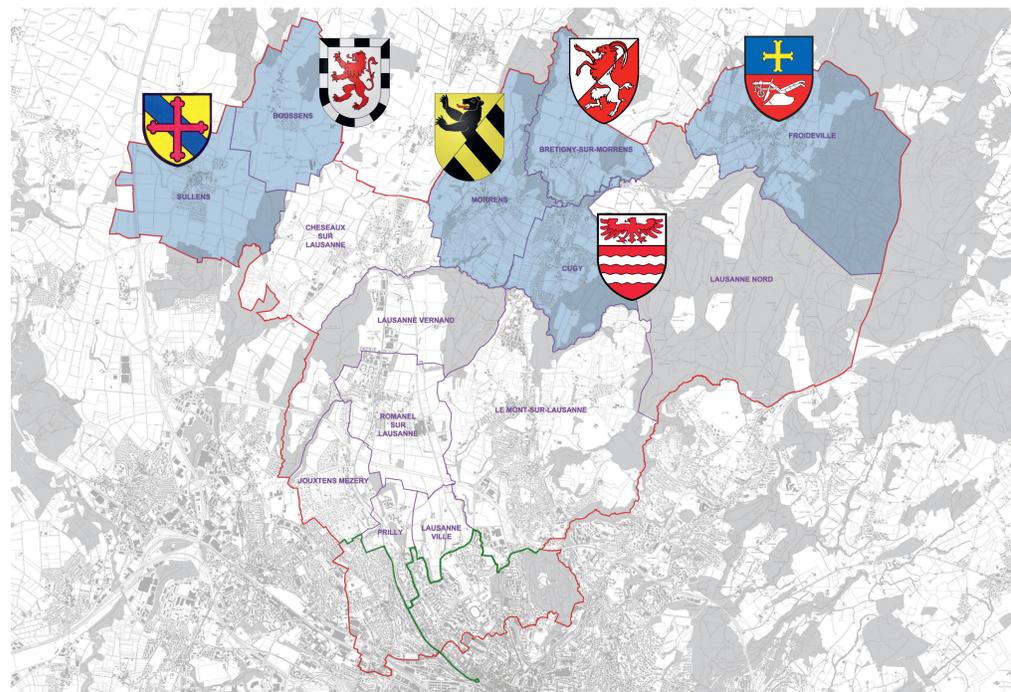


Les communes de la deuxième couronne

Il s'agit d'une spécificité du SDNL : sur douze communes partenaires, six d'entre elles sont situées hors périmètre compact du PALM. Cependant, elles bénéficient pleinement d'une participation au développement de l'agglomération.

Etant situées hors périmètre compact du PALM, le Plan directeur cantonal alloue à ces communes des perspectives de croissance démographique moins importantes qu'à leurs voisines. Cela étant, les habitants de ces communes participent intégralement au dynamisme de l'agglomération Lausanne-Morges.

En effet, l'agglomération (et même parfois l'arc lémanique) constitue le bassin versant de vie de ces communes du sud du Gros-de-Vaud : Sullens, Boussens, Bretigny-sur-Morrens, Morrens, Cugy et Froideville.



Les 6 communes de la 2^{ème} couronne du SDNL. Source: SDNL

Depuis leur adhésion au SDNL, les représentants de ces communes ont donc pu, au même titre que leurs voisines plus centrales, participer activement à toutes les études directrices menées par le SDNL, dont la stratégie d'accessibilité multimodale du Nord lausannois et l'étude en cours sur les parkings d'échange. En termes d'infrastructures, certaines de ces communes bénéficient depuis 2019 de la ligne t1 54 prolongée de Cheseaux-sur-Lausanne au Grand-Mont.

Par le biais des rencontres techniques et politiques organisées par le SDNL, ces communes ont par ailleurs la possibilité de se tenir informées en temps réel des évolutions stratégiques du projet d'agglomération mais aussi d'interpeller les représentants du SDNL sur une question ou une préoccupation locale ou régionale qu'elles souhaitent mettre en avant.



Morrens. Source: SDNL



Source: SDNL



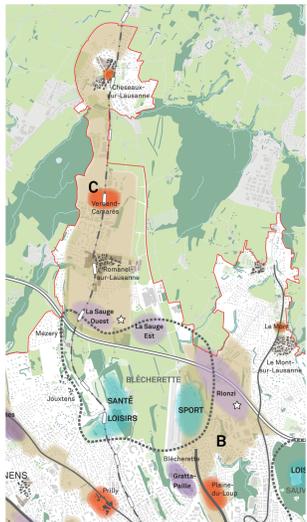
Sullens. Source: SDNL

Urbanisation

L'urbanisation désigne, dans son sens large, l'augmentation du nombre d'habitants en ville par rapport à l'ensemble d'une population donnée : c'est la dynamique de développement des villes.

La planification stratégique – rôle du PALM

Dans le cadre du PALM, l'urbanisation intervient autour ou en marge de centres urbains existants, identifiés avec la notion de « sites stratégiques » pour leur attractivité économique et la qualité de leur desserte.



Extrait de la carte de la stratégie d'urbanisation du PALM. Source : PALM 2016.

Le SDNL compte deux sites stratégiques dans son périmètre, tous deux compris dans le « périmètre compact » du PALM (c.f. carte ci-contre).

Le premier, le **site stratégique C** englobe le couloir de la ligne ferroviaire Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) du sud de Romanel-sur-Lausanne à Cheseaux-sur-Lausanne et comprend la quasi-totalité de l'enclave lausannoise de Vernand.

Le second, le **site stratégique B** couvre une large partie du secteur de Blécherette-Rionzi.

La mise en œuvre – rôle du SDNL

Si l'identification de tels sites propices à l'urbanisation fait partie du travail des acteurs de l'agglomération et en constitue la partie proprement stratégique, le travail se poursuit sectoriellement avec un suivi étroit des divers projets d'urbanisation (plans d'affectation) et de leur coordination avec des mesures d'amélioration de l'accessibilité.

En effet, il s'agit pour le SDNL de **contribuer à la qualité et à l'acceptabilité des différents projets visant à accueillir des habitants** en rendant les porteurs de projets attentifs à des contraintes légales, directrices, ou plus simplement suggérées par le contexte.

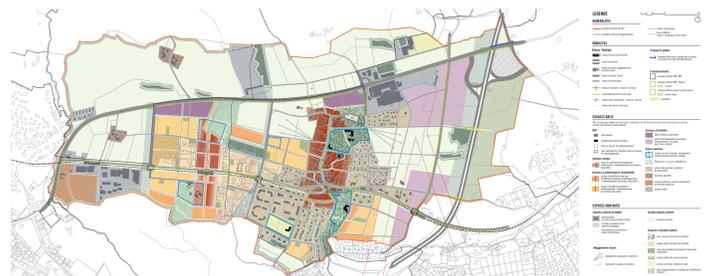
La réalité du terrain

Ce travail dont le déroulé semble logique et fluide ne l'est pas autant en réalité : à titre d'exemple, l'urbanisation du site stratégique C du PALM (pour la partie située entre Romanel-sur-Lausanne et Vernand) a nécessité pas moins de **trois exercices de planification successifs en dix ans** pour aboutir à une version respectueuse des objectifs de planification supérieure et du cadre légal.

En effet, la mise en vigueur de la LAT révisée et de son ordonnance en 2014 ont compromis l'accueil conséquent d'habitants qui y était alors prévu. Ce changement de cadre légal a obligé les autorités cantonales à changer de cap pour la planification de ce secteur et à valoriser une affectation que l'on trouve en quantité sur le périmètre de projet (la zone industrielle et artisanale) en vue de concrétiser un pôle régional d'activités industrielles et artisanales, avec tous les défis que cela suppose.



2009 – Carte de synthèse de l'étude dite « Chantier 1 : Axe LEB, Lussex-Bel-Air, concept de développement ». Source : SDNL, 2009.



2015 – Carte de synthèse du « Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand-Romanel-sur-Lausanne ». Source : SDNL, 2015.



2020 – Carte de synthèse de l'étude dite « ZIZA Vernand : Image directrice ». Source : Etat de Vaud, 2020.

Mobilité

La mobilité est une composante fondamentale du développement et du fonctionnement d'un territoire. Elle se décline en trois modes, à savoir la mobilité individuelle (dite TIM et basée sur la voiture), le transport public (dit TP) et la mobilité douce (MD).

Le SDNL, dans une optique de développement durable, soutient des projets en lien au transport public et à la mobilité douce. Cependant, la voiture fera partie de nos habitudes encore pour longtemps : il est donc important de ne pas négliger la mobilité individuelle.

Le réel défi réside dans le changement de mentalité de la part de la population – surtout celle active – visant un **report modal**, soit la modification des parts de marché des TIM vers les TP et/ou la MD. Le SDNL est d'ailleurs garant de la mise en œuvre des mesures infrastructurelles du PALM, en collaboration avec les communes concernées et la DGMR.

Évolution des projets

■ Réalisés ■ En cours ■ À lancer

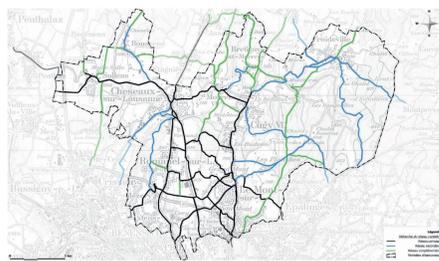
2012
Stratégie d'accessibilité multimodale du SDNL

Mise en service de la ligne t1 54 entre Renens Gare et Cheseaux-sur-Lausanne

2013
Complément à la stratégie multimodale : « Cadran Nord »

2018
Contournement de Cugy
Étude interne du bureau technique.

Stratégie régionale vélo du Nord lausannois



2019
Etude préliminaire sur le « Réaménagement des giratoires Bel-Air et Mon-Repos, contournement sud de Cheseaux-sur-Lausanne »

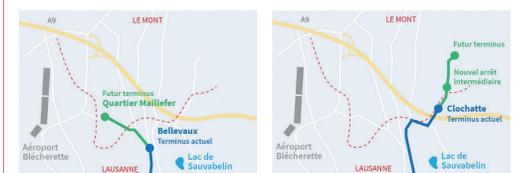
Mise en service du prolongement de la ligne t1 54, entre Cheseaux-sur-Lausanne et le Grand-Mont



Jalonnement des itinéraires cyclables entre Sullens et Cheseaux-sur-Lausanne
Étude interne du bureau technique.

Groupe de suivi pour le prolongement des lignes t1 3 et 22

Mesure infrastructurelle PALM.



Prolongement de la ligne t1 3. Prolongement de la ligne t1 22.

À lancer

Mise à jour du chantier « Accessibilité multimodale ».

Réseau t1 2030 au Mont-sur-Lausanne

Étude pilotée par les t1 avec participation de la commune et du SDNL. Le prolongement de la ligne t1 21 fait notamment partie de cette étude.

Parkings d'échange

(P+B et B+R) dans le district du Gros-de-Vaud et le périmètre du SDNL.

Nature, paysage et environnement

Le territoire du Nord lausannois, par sa nature, se compose d'éléments naturels, écologiques et agricoles aux portes de la ville centre de Lausanne. L'environnement est donc une clé de lecture intéressante du périmètre d'intervention.

La préservation des éléments naturels et la pérennisation de l'activité agricole au sein du SDNL sont des objectifs clés, menés dans l'optique d'un développement durable de notre territoire.

Au fil du temps, le bureau technique a pu œuvrer dans cette direction, avec des études ciblées s'inscrivant dans les lignes directrices du PALM en matière de préservation de la nature et d'aménagement de parc d'agglomération.

Le **Guide Urbanisation et Agriculture** propose des questions/réponses pour concilier durablement développement urbain et agriculture. En effet, l'agriculture structure le paysage du Nord lausannois, participe de manière fondamentale à la construction de l'identité régionale et joue un rôle crucial dans l'économie locale. Cependant, elle doit faire face à une croissance démographique et des activités, qui peuvent l'impacter négativement. Le Guide du SDNL est donc un élément central dans la minimisation des conflits potentiels entre ces deux « mondes ».

Évolution des projets

■ Réalisés ■ En cours ■ À lancer

2012

Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage

2014

Planification agricole du Nord Lausannois

Espace Blécherette

Vision directrice et étude opérationnelle.

Planification énergétique territoriale du PALM

Étude pilotée par la DGE avec participation des communes et du SDNL. L'objectif de cette étude est d'élaborer une stratégie d'approvisionnement en énergie pour le territoire d'agglomération, déclinée sous forme de mesures à diverses échelles et axés sur diverses thématiques territoriales (mobilité, bâtiment, etc.).

Elaboration du premier concept de « parc d'agglomération » de la Blécherette

Cette étude a servi de point de départ pour l'étude Espace Blécherette en cours.

2017

Guide Urbanisation et Agriculture

« Projet-Modèle » de la Confédération pour la période 2014-2018.



À lancer

Divers projets en lien à la thématique nature/environnement sont associés à l'Espace Blécherette, notamment :

1. La renaturation du « Petit-Flon »
2. Le renforcement et la protection des corridors biologiques
3. Le renforcement et la protection des sanctuaires à flore et à faune



Exemple de cheminement aménagé en lisière avec vue sur l'aéroport de la Blécherette. Source : SDNL, Chantier 4A, volet B

Parkings d'échange

Etude régionale de report modal

Descriptif

Cette étude de planification régionale a pour but de définir les besoins en places P+R (Park and Rail) et B+R (Bike and Rail) sur les axes du LEB, de la ligne tl 60 et des CFF à l'horizon 2030.

Les P+R sont des ouvrages très importantes dans la perspective d'un changement d'habitudes pour les déplacements utilitaires. Ils permettent un **report modal** vers le transport public et contribuent à diminuer l'impact environnemental de nos déplacements.

L'étude est programmée en trois phases principales, dont les deux premières ont déjà été entamées :

1. Diagnostic de l'état actuel (offre et demande)
2. Définition du potentiel d'utilisateurs P+R et demande théorique
3. Dimensionnement des P+R et B+R et modalités de gestion

Objectifs

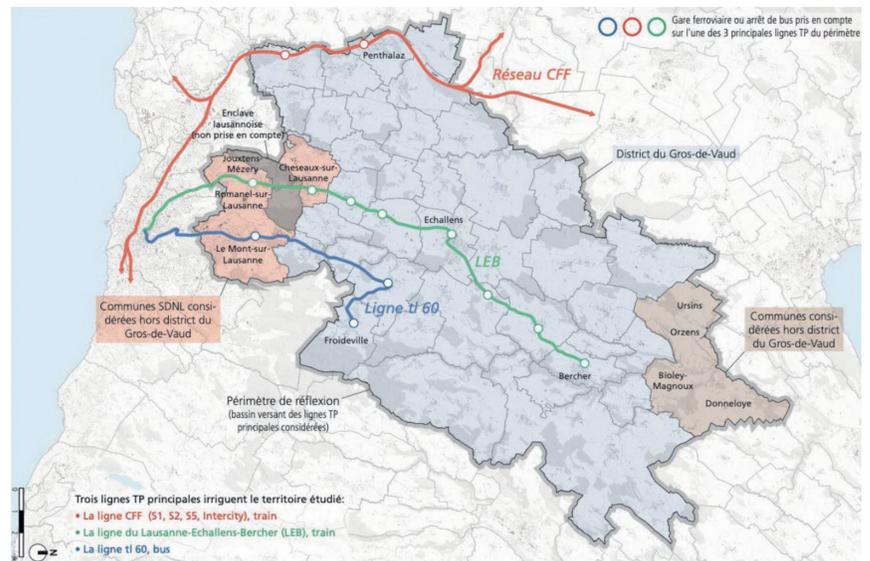
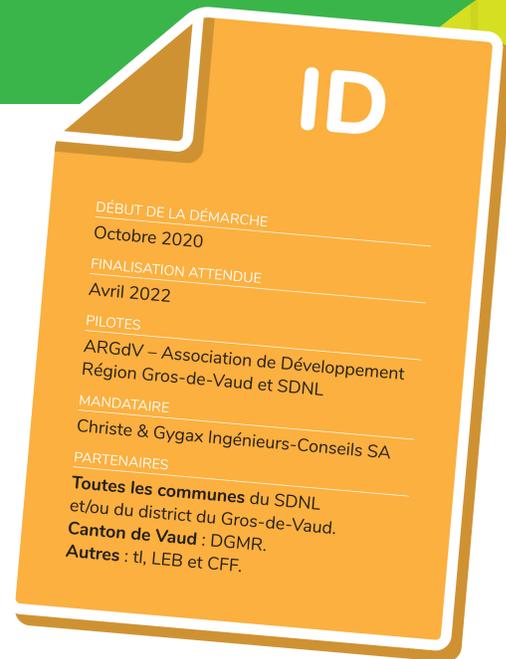
L'étude vise à définir les besoins en P+R et B+R à l'horizon 2030, et répond aux objectifs suivants :

- Identifier le réseau de parkings d'échange à développer : quid du dimensionnement et de la localisation ?
- Préciser les principes de gestion pour une utilisation de ces parkings en conformité aux objectifs de la stratégie cantonale
- Déterminer les porteurs de projet et les parties prenantes au financement de ces infrastructures

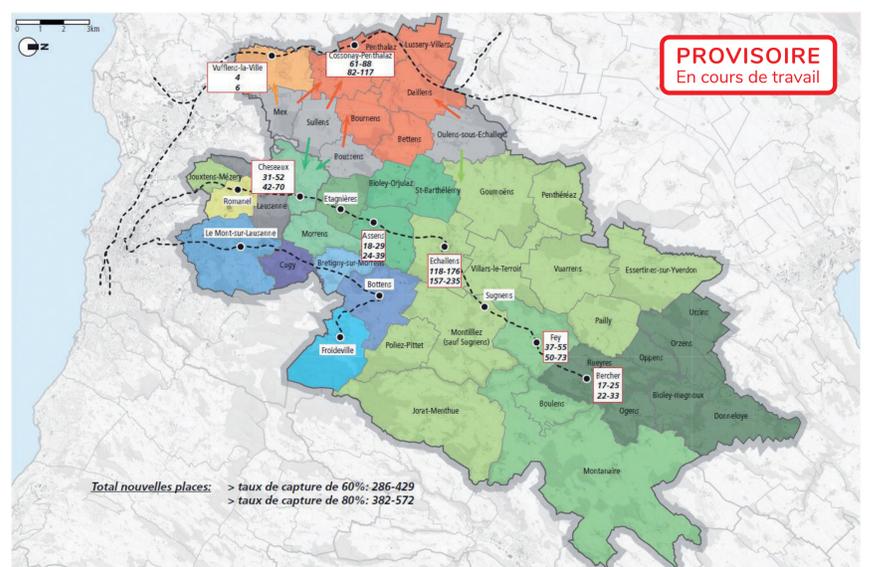
Perspectives

Cette étude a été impactée par la situation sanitaire des deux dernières années. La phase d'enquêtes de terrain, initialement prévue en phase 1 lors du diagnostic, débutera en septembre 2021, avec plusieurs mois de décalage sur le planning initial.

Au vu du vaste périmètre d'intervention de l'étude, qui dépasse largement les frontières du Nord lausannois, le SDNL partage le pilotage de l'étude avec l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud. Une collaboration fructueuse qui est vouée à être renforcée dans les années à venir !



Périmètre d'étude et lignes TP considérées. Source : Christe & Gygax Ingénieurs Conseil SA



Nouvelles places P+R projetées. Source : Christe & Gygax Ingénieurs Conseil SA

Espace Blécherette

ID

DÉBUT DE LA DÉMARCHÉ

Septembre 2019

FINALISATION ATTENDUE

Janvier 2022

PILOTE

SDNL

MANDATAIRES

Repetti Sàrl et VWA Sàrl

PARTENAIRES

Communes : Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

Canton de Vaud : DGTL, DGE et DGAV.

Autres : GANL (Groupement des Agriculteurs du Nord Lausannois).

Descriptif

Le projet vise à développer une vision directrice opérationnelle pour le périmètre de la Blécherette, identifié dans le PALM 2016 comme un parc d'agglomération.

La préservation et la pérennisation de l'agriculture (y.c. productive) dans le secteur est une condition fondamentale pour la réussite de l'Espace Blécherette. A cette composante viennent se greffer des thématiques différentes telles que la mobilité, les loisirs, la nature et le paysage.

Objectifs

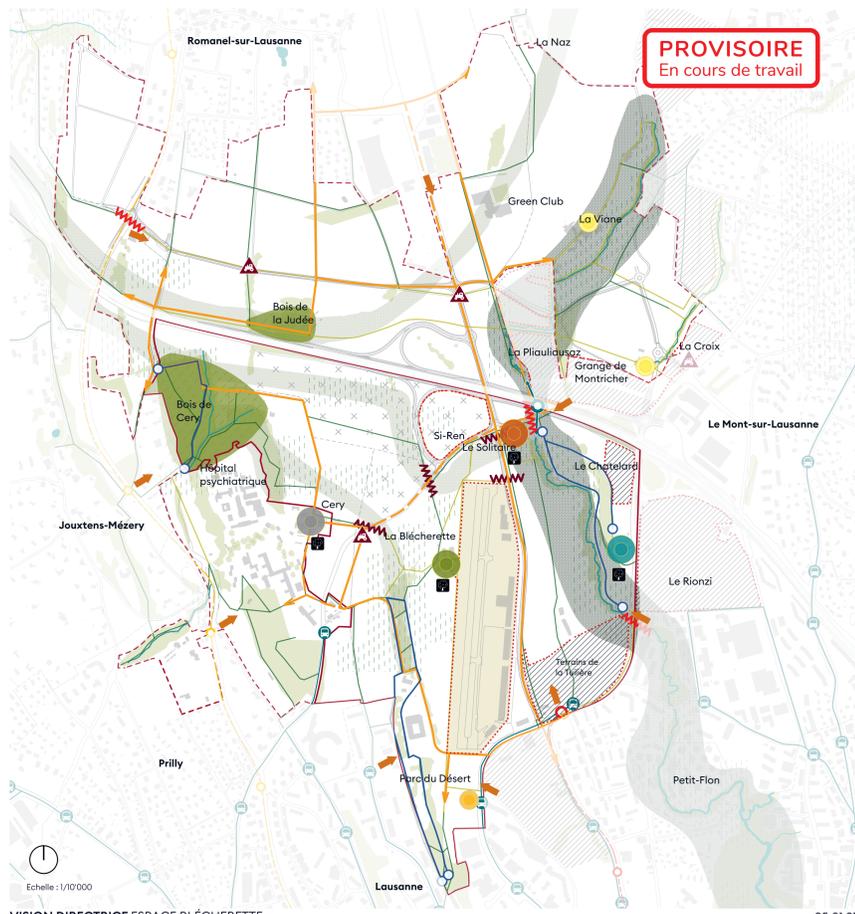
- Développer une vision directrice adaptée au contexte local
- Initier une collaboration avec les exploitations agricoles concernées
- Réaliser une démarche participative : ceci a été possible en 2019 pour le premier atelier. Le deuxième atelier participatif, suite à la situation sanitaire, a été remplacé par une consultation « large »
- Définir des mesures opérationnelles pour l'ensemble des thématiques du projet et proposer une démarche de mise en œuvre au travers de deux phases distinctes, en coordination avec les partenaires institutionnels ou non
- Estimer grossièrement les coûts des mesures proposées
- Proposer une gouvernance propre au secteur de la Blécherette pour la mise en œuvre du projet

Perspectives

Après la validation finale de l'étude par le GROPI du SDNL, prévue en mars 2022, Espace Blécherette rentrera dans la phase de mise en œuvre. Des études plus approfondies devront être menées, afin de stabiliser les mesures proposées dans la vision directrice et les rendre, de ce fait, opérationnelles. Le SDNL jouera un rôle central dans cette étape de mise en œuvre, avec une gouvernance active qui pourra inciter les divers acteurs territoriaux à se fédérer autour de ce projet novateur au service des habitants de l'agglomération, mais pas seulement !



Vues sur le plateau de la Blécherette. Source : SDNL, Chantier 4A, volet B



VISION DIRECTRICE ESPACE BLÉCHERETTE
Phases 1 & 2 : vision complète

25.01.21



Espace Blécherette – Vision directrice, état 25 janvier 2021. Source : Repetti Sàrl et VWA